

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École des Cœurs-Vaillants
Le 20 mai 2015**

Étaient présents

Danielle Bilodeau
Stéphanie Bissonnette
Sylvie Bouchard
Sylvain Deblois
Chantal Lebel

Étaient absentes

Chloé Laprade-Chamberland
Marie-Hélène Lavoie
Nathalie Comeau
Sylvianne Préfontaine

Public

Prochaine rencontre

Le mardi 16 juin 2015

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance et mot de bienvenue (1)
Vérification du quorum et des présences (1)
Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 2)
Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 14 avril 2015 (adoption, 2)
Suivi au procès-verbal (information, 10)
 4.1. Inauguration de l'école
 4.2. Suivi sondage pour le service aux dîneurs
Parole au public (information, 5)
Dossiers courants
 6.1 Liste des effets scolaires 2015-2016 (approbation, 5)
 6.2 Liste du matériel didactique 2015-2016 (approbation, 5)
 6.3 Règles de fonctionnement du SDG (approbation, 5)
 6.4 Olympiades (approbation, 5)
 6.5 Activités de fin d'année (approbation, 5)
 6.6 Assemblée générale du CÉ en septembre (discussion, 5 min.)
 6.7 Projet éducatif (information, 10)
 6.8 Contribution de la ville et d'ArcelorMittal (information, 5)
 6.9 Don d'un arbre par Stéphane Bergeron, député (information, 5)
 6.10 Choix de produits pour la campagne de financement 2015-2016 (information, 5)
 6.11 Bénévoles (information, 5)
 6.12 Projet code d'éthique (consultation, 5)
 6.13 Dernière rencontre du 16 juin (information, 5)
Parole au président ou à la présidente (information, 5)
Parole aux enseignants (information, 5)
Parole à la technicienne du service de garde (information, 5)
Parole à la représentante au comité de parents (information, 5)
Parole à la direction (information, 5)
Sujets divers
Levée de l'assemblée

Président

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue : 19 :05 La séance est ouverte</p>
2.		<p>Vérification du quorum et des présences : Il y a quorum.</p>
3.	<p>152-CÉ 14-15-58</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour : SUR PROPOSITION dûment faite par M. Sylvain DeBlois et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
4.	<p>152-CÉ 14-15-59</p>	<p>Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 14 avril 2015 : SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Stéphanie Bissonnette et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2015.</p>
4.1		<p>Suivi au procès-verbal : Inauguration de l'école L'événement s'est très bien déroulé. Il y a eu une très belle fête par la suite. Les commentaires émis par l'ensemble des participants sont positifs. Belle réussite et organisation impeccable. Le conseil d'établissement adresse une motion de félicitations au comité organisateur!</p>
4.2		<p>Suivi au procès-verbal : Suivi sondage pour le service aux dîneurs Nous avons eu 106 réponses au total : 48 votes pour l'option 1 (Service de base) 58 votes pour l'option 2 (Service mi-bonifié) L'an prochain, le service aux dîneurs sera organisé selon l'option mi-bonifiée.</p>
5.		<p>Parole au public Aucun public</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
6.1	152-CÉ 14-15-60	<p>Liste des effets scolaires 2015-2016 Mme Bilodeau transmet les documents pour tous les degrés. Elle explique en détail les demandes pour chaque niveau. Une attention particulière a été portée au respect des règles de nomenclatures exigeant qu'aucune mention à une marque commerciale ne soit faite.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lebel et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des effets scolaires 2015-2016.</p>
6.2	152-CÉ 14-15-61	<p>Liste du matériel didactique 2015-2016 La remise de document et la présentation ont été faites en même temps que la liste des effets scolaires.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lebel et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la liste du matériel didactique 2015-2016</p>
6.3	152-CÉ 14-15-62	<p>Règles de fonctionnement du SDG Mme Lebel fait la présentation des règles de régie interne en mettant l'emphase sur les modifications et mises à jour apportées aux règles de fonctionnement qui étaient en vigueur cette année. Les aménagements proposés s'harmonisent bien avec les pratiques en place.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lebel et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver les règles de fonctionnement du SDG.</p>
6.4	152-CÉ 14-15-63	<p>Olympiades Le 18 juin est la date retenue. En cas de pluie, ce sera le 19 juin. M. Lanthier propose de réaliser différentes activités selon une formule s'apparentant au carnaval d'hiver qui s'est tenu cette année.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Sylvie Bouchard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la tenue de cette activité.</p>
6.5	152-CÉ 14-15-64	<p>Activités de fin d'année Les enseignants proposent une après-midi aux jeux d'eau du parc Pécaudy. Tous les groupes seront invités.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p>L'activité se déroulera le 22 juin.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Sylvie Bouchard et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver la tenue de cette activité.</p>
6.6		<p>Assemblée générale du CÉ en septembre</p> <p>Mme Bissonnette suggère de laisser un délai entre les rencontres avec les enseignants et l'assemblée générale. L'heure sera ajustée en fonction du déroulement de la soirée (20 :15). Les gens qui désireront assister à l'assemblée pourront inscrire leur nom à leur arrivée. La date du 8 septembre est retenue. Vérification sera faite avec l'école Mère-Marie Rose afin d'éviter que les assemblées générales soient tenues le même soir aux deux écoles.</p>
6.7		<p>Projet éducatif</p> <p>Mme Bilodeau explique les étapes qui ont été accomplies dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif. Des sondages ont été réalisés auprès des familles et auprès des membres du personnel de l'école. Les valeurs proposées tiennent compte de ces sondages et de la culture en place à l'école depuis le début de l'année. Le logo de l'école pourrait s'inspirer du schéma des valeurs présenté dans ce document. Enfin, ce projet éducatif ne vise à imposer aucune contrainte, il se veut plutôt une source d'inspiration pour l'ensemble de l'équipe-école et des familles.</p> <p>M. DeBlois, qui a principalement rédigé le document, présente les réflexions du comité de pilotage qui ont mené au projet éducatif proposé. Le document a été présenté à l'ensemble des enseignantes et enseignants : ils sont très satisfaits et les commentaires ont été très positifs. Les commentaires et suggestions sont les bienvenus! Le projet éducatif sera présenté pour adoption au prochain conseil d'établissement.</p>
6.8		<p>Contribution de la ville, d'Arcelor Mittal et de la Caisse populaire</p> <p>Lors de l'inauguration de l'école, la ville de Contrecoeur nous a remis 8000\$ pour l'aménagement de la bibliothèque et pour de l'équipement audio-visuel. Arcelor Mittal a donné 500\$ pour l'organisation de l'activité d'inauguration officielle. La Caisse populaire nous a remis 10 ballons de soccer. Merci à tous les donateurs.</p>
6.9		<p>Don d'un arbre par Stéphane Bergeron, député</p> <p>Nous avons reçu un chêne rouge. L'emplacement où il sera planté n'est pas encore décidé.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
6.10	152-CÉ 14-15-65	<p>Choix de produits pour la campagne de financement 2015-2016 Mme Bilodeau et M. DeBlois ont fait la sélection des produits pour l’an prochain. Une entente de deux ans sera conclue avec Humeur. Celle-ci stipulera que 10% des produits vendus seront fournis gratuitement par Humeur. Cela représente une augmentation effective d’environ 5% des recettes de la campagne pour une participation équivalente des parents. La campagne sera tenue aux mêmes dates que cette année.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par M. Sylvain DeBlois et adoptée à l’unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d’approuver la conclusion d’une entente de deux ans avec Humeur tel que décrit.</p>
6.11		<p>Bénévoles Mme Bilodeau suggère de former, parmi le personnel enseignant, un comité pour reconnaître les efforts et l’implication des bénévoles. Le concept suivant est proposé : lors d’un concert réalisé par les élèves de musique, des élèves viendront souligner l’engagement des parents bénévoles invités.</p>
6.12		<p>Projet code d’éthique Le conseil d’établissement appuie le projet de code d’éthique en consultation par la CSP.</p>
6.13		<p>Dernière rencontre du 16 juin Il est convenu que la dernière rencontre se tiendra dans le cadre d’un repas au restaurant afin de souligner l’implication des membres du CÉ. Mme Bilodeau et Mme Lebel s’occupent de la réservation (dans l’ordre : Le Château de Contrecoeur, Ann Korsak de Verchères et Ola de Sorel). La note sera réglée grâce au budget de fonctionnement du CÉ, les membres ayant assumé eux-mêmes tout au long de l’année les frais de transport, de gardiennage et d’impression.</p>
7.		<p>Parole au président ou à la présidente, information M. DeBlois remercie les membres du CÉ pour leur implication.</p>
8.		<p>Parole aux enseignants, information</p>
9.		<p>Parole à la technicienne du service de garde, information La semaine dernière se tenait la semaine des services de garde sous le thème Toujours Brillant. Plusieurs activités ont été organisées. Les enfants ont beaucoup apprécié.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
:		Parole à la représentante au comité de parents, information :
11.		Parole à la direction Mme Bilodeau félicite les enseignants et enseignantes pour leur implication. Coup de cœur à Mme Marie-Hélène Lavoie pour son prix reçu pour son projet entrepreneurial. Coup de cœur aux contes transformés. Coup de cœur à M. Lanthier pour ses activités physiques le midi. Coup de cœur à monsieur Simon pour son implication bénévole aux contes transformés.
12.		Sujets divers : Rien
13.		Levée de l'assemblée : Levée de l'assemblée proposée par Mme Bissonnette à 21h49.